

Fraudes à la Sécu : silence complice gouvernement, patronat et syndicats



On découvre depuis quelques temps l'immense fraude à la Sécurité sociale, aussi bien sur les cartes Vitale que sur les remboursements de soins ou sur les retraites perçues par des nuées de centaines en Afrique.

Une situation insupportable. Pour l'instant, aucun travail exhaustif n'a été fait pour en chiffrer le coût, mais on parle de dizaines de milliards d'euros annuellement, peut-être de centaines. C'est la bouteille à l'encre. Cette situation est littéralement insupportable à un moment où le pouvoir cherche à passer la protection sociale des Français au laminoir ; soi-disant pour rééquilibrer des comptes.

C'est quoi ce bordel ? Qu'il y ait des fraudeurs, c'est une chose, mais qu'un organisme comme la Sécurité sociale soit incapable de détecter ces fraudes et de les contrôler pose une véritable question de fond. Comment cela est-il possible ? En effet, il existe depuis bien longtemps des méthodes de contrôle de gestion qui ne laissent rien passer et des services d'audit interne qui sont là pour veiller à la préservation des ressources et des valeurs patrimoniales des

entreprises, publiques ou privées.

Alors pourquoi ce bordel à la Sécu ? Pourquoi aucune décision n'a été prise pour mettre un terme à des fraudes aussi colossales et aussi grossières, sur une durée aussi longue ?

Des systèmes de contrôle performants depuis très longtemps.

J'ai le souvenir, en 1980, au tout début de ma carrière dans le monde industriel, d'une fraude que notre contrôle de gestion avait détectée sur la variation suspecte d'un seul ratio. Toutes affaires cessantes, le PDG envoie l'auditeur débutant que j'étais contrôler le site industriel en question. 3 jours de boulot sur place et la fraude était analysée et quantifiée, les preuves établies. Une demi-journée au siège et le rapport d'audit était rédigé ainsi que les modifications du livre des procédures.

À l'époque, il fallait décortiquer les listings comptables à la main et tout reporter sur des tableaux manuels. Tout ça pour dire que si les choses fonctionnent, même muni d'une simple gomme et d'un crayon, les anomalies se voient.

Tous les moyens les plus performants existent et personne ne voit rien ? Comment se fait-il qu'aujourd'hui, avec des ordinateurs ultra-performants, on ne voit rien, alors qu'autrefois, munis de pointes Bic, on détectait le moindre problème en temps réel ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire qu'il a été interdit de voir et surtout de révéler. C'est un peu comme dans l'affaire Kerviel ; qui peut imaginer une seule seconde que personne n'ait jamais rien vu ? Qui peut imaginer qu'aucune alerte automatique ne se soit déclenchée dans le système de contrôle de gestion de la Sécu ? L'histoire, ce n'est pas qu'on n'ait rien vu, l'histoire c'est que quelque part, dans la hiérarchie de la Sécu, on a interdit de faire sortir ces informations. Ce n'est pas possible autrement.

La haute hiérarchie de la Sécu et les politiques impliqués

depuis toujours. On ne nous fera pas croire que personne ne savait, on ne nous fera pas croire que ces fraudes massives n'étaient pas couvertes par la hiérarchie de la Sécurité sociale, par les ministres et par les chefs d'État successifs.

Alors pourquoi ? Pourquoi cette fraude ruineuse autorisée au profit d'étrangers en Afrique du Nord et subsaharienne principalement ? Pourquoi tolérons-nous cette infection parasitaire qui nous ruine ?

Que cherchent nos gouvernants ? Et surtout qu'on ne vienne pas nous dire qu'ils coûtent moins cher là-bas qu'ici. Ici ou là-bas, ils nous ruinent, un point c'est tout. Et nous disons stop !

Stop la gabegie ! Nous devons exiger l'arrêt immédiat du versement de ces prestations indues et la remise en ordre des fichiers de la Sécu. Tous les parasites doivent être immédiatement rayés des fichiers. Si personne ne sait comment faire, il se trouvera facilement quelques retraités de la vieille école pour expliquer comment s'y prendre. Une équipe d'auditeurs avec des gommes et des crayons et en quelques semaines, la fraude est quantifiée, les fichiers expurgés, les complicités en interne identifiées, les responsables démasqués et les procédures recadrées. Ce n'est qu'une question de volonté politique, qu'on ne vienne surtout pas nous dire que ça n'est pas possible.

La question migratoire doit être réglée par référendum. Les Français n'accepteront aucune remise à plat de leur système de protection sociale sans purge des parasites et surtout sans arbitrage sur la question migratoire. L'arbitrage sur la question migratoire doit précéder toute réforme du système de protection sociale. Les Français ne supportent plus cette immigration ruineuse qui leur est imposée contre leur volonté. L'arbitrage sur la question migratoire ne peut résulter que d'une consultation populaire sous la forme d'un référendum.

Éluder la question, c'est pousser le pays vers de très graves désordres sociaux.

Martin Moisan